

# Chiffres

POUR L'ALSACE

N° 13

JANVIER 2011



## Recherche et Développement, Innovation

**La recherche et développement, source d'innovation, est un facteur clé de la croissance et de l'emploi à moyen terme.**  
**En Alsace, en 2007, la dépense intérieure de recherche et développement représente 1,6 % du PIB.**  
**Fortement liée au profil sectoriel de la région, la recherche privée consacre plus de 90 % des montants à l'industrie.**  
**La recherche publique, relativement bien représentée, est essentiellement orientée vers la recherche fondamentale.**  
**La chimie et les sciences de la vie sont deux pôles forts de la région en matière d'innovation.**

En 2007, l'Alsace occupe le 10<sup>e</sup> rang des régions françaises avec une dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) s'élevant à 815 millions d'euros, soit 2,1 % de la dépense nationale. Les entreprises alsaciennes financent 57 % de la dépense (63 % en moyenne nationale), les pouvoirs publics 43 %. Excepté l'Île-de-France, six autres régions dépassent le milliard d'euros de dépenses avec en tête la région Île-de-France, pour l'intensité de recherche - mesurée par le rapport des dépenses au produit intérieur brut -, la région Midi-Pyrénées.

La DIRD représente 1,6 % du produit intérieur brut (PIB) alsacien. Malgré l'augmentation progressive des investissements en recherche et développement depuis 1992, ce niveau reste encore en deçà du seuil de 3 % du PIB régional, préconisé par l'Union européenne pour 2010 dans le cadre de la

- En 2007, la DIRD alsacienne s'élève à 815 millions d'euros, soit 1,6 % du PIB régional.
- 4 400 personnes (en équivalent temps plein) travaillent dans le secteur de la recherche publique en Alsace.
- Le secteur "Conseils et assistance" regroupe 62 % des établissements "innovants" de la région.

mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne.

Seules deux régions, Île-de-France et Midi-Pyrénées, ont dépassé ce seuil avant la date d'échéance. L'Alsace tend cependant à se rapprocher de la moyenne nationale (2,1 % du PIB) et l'écart en points avec la France métropolitaine a été divisé par trois en quinze ans.

Dans cette étude, les effectifs sont comptés en équivalent temps plein.

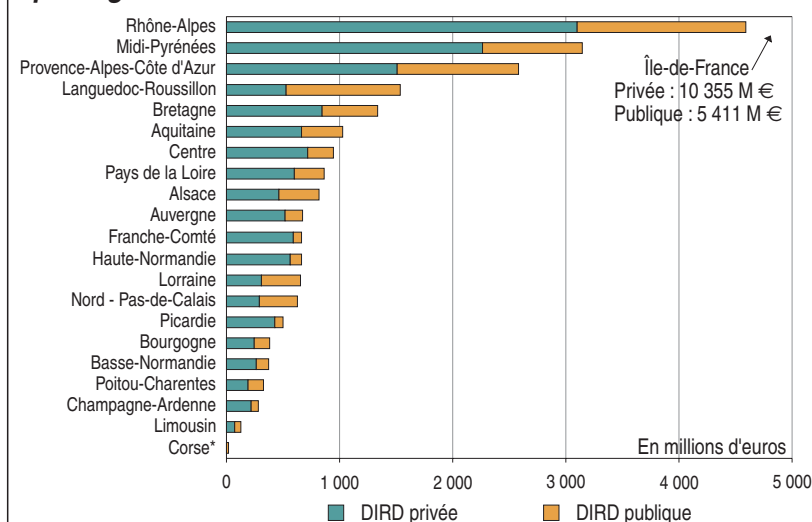
### Effectifs salariés\* dans la recherche et le développement

	Effectifs en 2007	dont entreprises (en %)	dont administrations (en %)	Évolution 2004-2007 (en %)
Alsace	9 300	52,7	47,3	13,2
France	378 749	57,0	43,0	6,5
France de province	225 900	52,2	42,8	9,0

\* en équivalent temps plein

Sources : MEN ; MESR-DEPP  
(Chiffres définitifs)

## ► Dépense intérieure de recherche et développement par région en 2007



\* La DIRD de la Corse correspond seulement à la partie dépense intérieure de R&D publique (des administrations), le montant de la DIRD des entreprises étant regroupé avec celui de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Sources : MESR - DGESIP ; DGRI - SIES

### Neuf chercheurs pour 1 000 salariés

En termes d'emplois, l'effectif total des salariés travaillant en Alsace pour la recherche et développement (R&D) s'élève à 9 300 personnes en 2007, dont 45 % constituant le personnel de soutien au monde de la recherche pure.

L'Alsace compte en tout, recherche privée et publique confondues, 5 100 chercheurs, soit neuf chercheurs pour 1 000 emplois salariés contre onze pour la France métropolitaine. Seules Provence - Alpes - Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Île-de-France et Midi-Pyrénées enregistrent un taux de chercheurs supérieur à la moyenne métropolitaine.

Les efforts entrepris en matière de R&D et d'innovation dans la région se sont poursuivis et l'emploi alsacien dans le secteur est en progression :

en trois ans, de 2004 à 2007, il a augmenté de 13 % contre 6,5 % en France métropolitaine.

### R&D privée : l'Alsace au 13<sup>e</sup> rang

Avec 462 millions d'euros investis par les entreprises de la région, soit 1,9 % de la dépense privée française, l'Alsace occupe le 13<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines pour le montant des investissements en recherche privée. En termes d'intensité de recherche privée, la région se classe en 11<sup>e</sup> position.

Cette situation moyenne est due au lien, encore peu développé, entre le monde des petites et moyennes entreprises (PME) et celui de la recherche, mais aussi à la situation de la recherche privée régionale caractérisée par un développement technologique

limité et une externalisation des centres de décision. Les unités importantes de recherche et développement privées sont en majorité proches de leur centre de décision, mais leur nombre tend à diminuer dans la région.

Les grandes entreprises régionales de 1 000 salariés et plus regroupent la moitié de la DIRD alsacienne privée. Les PME, quant à elles, représentent environ 30 % de la dépense alsacienne pour 18 % au niveau national.

### Une recherche privée très liée au profil sectoriel...

L'industrie représente la part la plus importante de la dépense régionale privée : plus de 90 % de la dépense intérieure de recherche et développement des entreprises en 2007. Les industries manufacturières de haute et de moyenne-haute technologie concentrent à elles seules 78 % de cette dépense. En outre, la part consacrée à la recherche est beaucoup plus élevée pour les entreprises des secteurs de moyenne-haute technologie à savoir, les secteurs du matériel professionnel, de l'automobile, de la chimie, du transport et des machines électriques (hors communication) et non électriques (hors bureau) : 43 % contre 29 % pour la moyenne nationale.

Les industries des équipements mécaniques, des équipements du foyer et de l'automobile, activités

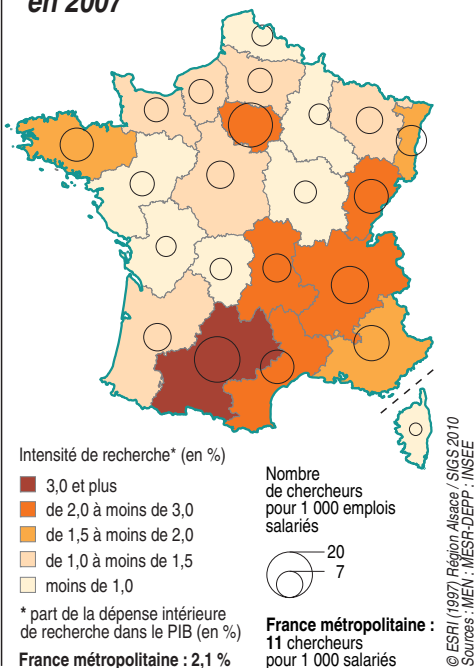
### Montant des dépenses de recherche et développement en 2007

	Alsace	Part dans la France de Province (en %)	Part dans la France métropolitaine (en %)	Rang
Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) (en millions d'euros)	814,6	3,7	2,1	10 <sup>e</sup>
dont				
des entreprises (DIRDE) ou privée	462,0	4,6	1,9	13 <sup>e</sup>
des administrations (DIRDA) ou publique	352,6	3,2	2,6	8 <sup>e</sup>
<i>Intensité de recherche* (en %)</i>	1,59	1,67	2,04	9 <sup>e</sup>

\* Intensité de recherche : part de la dépense intérieure de recherche dans le produit intérieur brut

Sources : MESR - DGESIP ; DGRI - SIES ; Insee

## Intensité de recherche et chercheurs en 2007



spécifiques alsaciennes, font partie des secteurs de pointe de la région. Ces industries sont liées à des activités de production et de recherche phares de la région et à des volontés politiques de développement. Ainsi, le pôle de compétitivité "Véhicule du Futur" regroupe des entreprises dans les secteurs de la construction de véhicules automobiles, de fabrication d'équipements automobiles et de pompes et compresseurs. Quant à la chimie, activité de moyenne-haute technologie, elle retrouve des connexions d'une part en matière de sciences physiques et naturelles et en biotechnologie dans le pôle à vocation mondiale "Alsace Biovalley", et d'autre part en termes de produits chimiques, du papier et du carton, dans le pôle "Fibres Grand Est".

Fortement liée à la structure du tissu économique de la région, la dépense intérieure de recherche et développement des entreprises alsaciennes dans les services représente 6 % de la dépense totale, soit deux fois moins en valeur relative qu'au plan national.

## ... avec un effectif salarié en forte progression

Près de 4 900 personnes, dont 2 330 chercheurs, travaillent dans la recherche privée en Alsace. Le nombre de chercheurs rapporté à l'ensemble des salariés tous secteurs, place l'Alsace au 8<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines. En quinze ans, le nombre de chercheurs en Alsace a doublé (+4,8 % par an), tout comme au plan national. Entre 2000 et 2007, la progression s'est même accélérée avec +5,5 % (+5,9 % en France métropolitaine).

Les industries manufacturières à haute et à moyenne-haute technologie regroupent les trois quarts des emplois de chercheurs, soit la même proportion d'emplois que pour l'ensemble des salariés. L'industrie automobile, l'industrie pharmaceutique, la fabrication des machines et équipements et la chimie, secteurs clés de la R&D, concentrent la plupart des chercheurs de la région.

Les grandes entreprises de 1 000 salariés et plus emploient 45 % des chercheurs du domaine privé dans la région, soit sensiblement moins qu'au niveau national (58 %).

## R&D publique : l'Alsace au 8<sup>e</sup> rang

L'enseignement supérieur et la recherche publique constituent

## Recherche et développement, innovation

La recherche et développement (R&D) permet de faire progresser l'ensemble des connaissances humaines ; elle contribue grandement à la compétitivité d'une économie nationale ou régionale. Selon l'OCDE, la mesure des activités scientifiques et techniques s'est constituée autour de deux types d'indicateurs : d'une part, les ressources allouées à la recherche et développement (R&D) et d'autre part, les comptages de brevets.

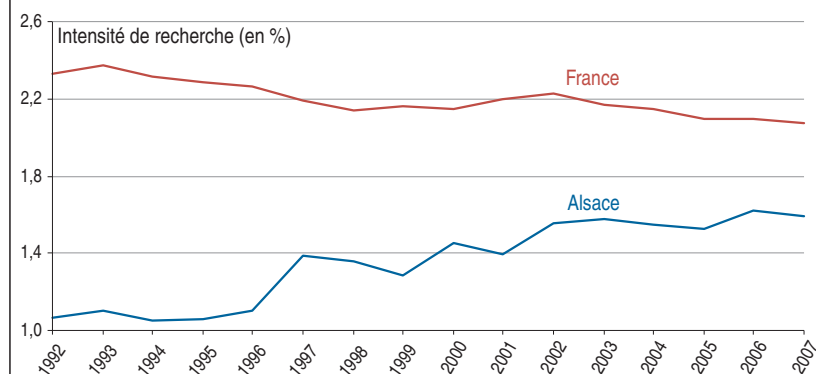
Les dépenses de R&D et le personnel employé renseignent sur les ressources allouées par les entreprises et les États ou les collectivités dans ces activités qui visent à accroître le stock de connaissances dans les domaines scientifiques et techniques.

La recherche et développement représente également une source d'innovation pour les entreprises et la société. Cependant, il ne faut pas réduire ce processus à la simple innovation technologique mais d'une manière plus globale lier celle-ci aux dimensions d'usages et de services.

des atouts majeurs pour la région. L'université et les écoles d'ingénieurs alsaciennes bénéficient d'une réputation solidement établie en France comme à l'étranger et représentent un potentiel important de recherche et de formations supérieures. Malgré une progression moins forte ces dernières années, l'Alsace se place au 8<sup>e</sup> rang des régions françaises pour la part

## En 15 ans, un écart Alsace-France qui se resserre

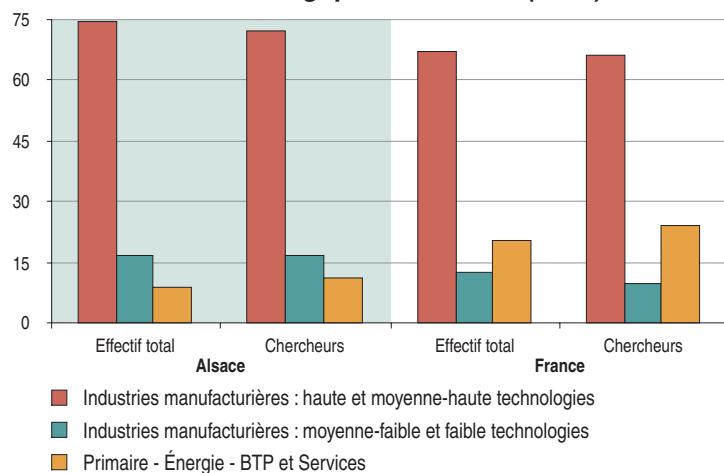
Évolution de l'intensité de recherche\* de 1992 à 2007



\* Intensité de recherche : part de la dépense intérieure de recherche dans le produit intérieur brut

Sources : MESR - DGESIP ; DGRI - SIES ; insee

► **Recherche et développement en 2007 : effectif total et chercheurs selon l'intensité technologique\* du secteur (en %)**



\* Intensité technologique du secteur : voir encadré page 5

Sources : MESR - DGESIP ; DGRI - SIES

nationale du nombre des diplômés du supérieur. Elle est, avec l'Île-de-France et le Languedoc-Roussillon, une des régions où la proportion du nombre de doctorants dans l'ensemble national est plus élevée que celle des inscrits en licence ou en master. Avec Paris, Strasbourg fait partie des deux grandes villes qui accueillent le plus d'étudiants étrangers en France, respectivement 18 % et 16,5 %.

Avec 353 millions d'euros de dépenses consacrées à la recherche publique en 2007, soit 2,9 % de la dépense nationale, l'Alsace occupe la 8<sup>e</sup> place parmi les 22 régions métropolitaines. Cette dépense représente 0,7 % du PIB alsacien. L'université et le centre national de la recherche scientifique (CNRS) sont les principaux organismes de la recherche publique de la région : ils consomment 93 % des ressources et regroupent 92 % des effectifs salariés.

**3 % des salariés de la recherche publique nationale...**

4 400 personnes travaillent dans le secteur de la recherche publique en Alsace : deux tiers de chercheurs (y compris les boursiers) et un tiers de personnel de soutien à la recherche. Elles représentent près de 3 % des salariés de la recherche publique nationale, proportion identique à celle de la population alsacienne dans l'ensemble national.

Plus de la moitié des chercheurs (54 %) exercent dans le public contre 44 % au niveau national. Ce pourcentage important est essentiellement lié à la place de l'université alsacienne au plan international, et à ses centres de recherche. Rapporté à l'ensemble des salariés tous secteurs confondus, l'Alsace compte cinq chercheurs dans le public pour 1 000 salariés, soit le même ratio que pour

la France métropolitaine (quatre pour 1 000 pour la France de province).

Cependant, en nombre de chercheurs, la recherche publique en Alsace a diminué depuis 2001 par rapport au privé. Le nombre de chercheurs exerçant dans le domaine public a peu progressé (+5 % contre +37 % pour la recherche privée) et la part des chercheurs du public est passée de 61 % en 2001 à 54 % en 2007.

**... et des secteurs d'excellence**

La chimie alsacienne est un domaine de compétence et d'activité important, tant sur le plan industriel que sur le plan de la formation et

**L'Alsace, troisième pôle régional du CNRS**

L'Alsace constitue, par ses effectifs et le budget de ses laboratoires, le troisième pôle régional du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), avec 54 laboratoires, 10 groupements ou fédérations de recherche, 1 500 personnes et plus de 90 millions d'euros de budget annuel.

L'administration déléguée régionale de l'INSERM est à Strasbourg et agit pour l'ensemble des régions du Grand Est. Cet organisme compte 12 unités de recherche à Strasbourg - 95 chercheurs et une centaine d'ingénieurs, techniciens ou administratifs - qui sont presque toutes associées à l'Université de Strasbourg. L'Institut national de la Recherche agronomique (INRA) a un centre à Colmar, avec une unité mixte de recherche avec l'Université de Strasbourg.

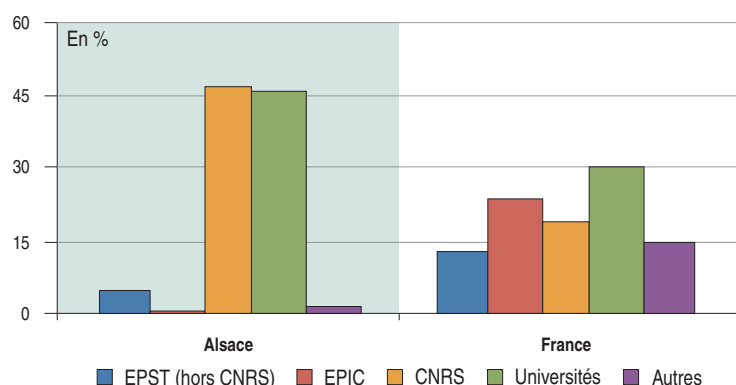
**Répartition de la dépense intérieure de R&D des entreprises selon l'intensité technologique\* du secteur en 2007 (en %)**

	Industries manufacturières					Primaire-Énergie-BTP	Services	Ensemble
	Haute technologie	Moyenne-haute technologie	Haute et moyenne-haute technologie	Moyenne-faible technologie	Faible technologie			
Alsace	34,7	43,5	78,2	8,1	6,4	1,1	6,2	100,0
France	42,5	29,4	71,9	7,7	4,0	4,2	12,2	100,0

\* Intensité technologique du secteur : voir encadré page 5

Sources : MESR - DGESIP ; DGRI - SIES

## ► Répartition de la DIRD\* des administrations en 2007 selon le statut de l'établissement



\* DIRD : Dépense intérieure de recherche et développement

EPST : Établissement public à caractère scientifique et technologique  
 EPIC : Établissement public à caractère industriel et commercial  
 CNRS : Centre national de la recherche scientifique

Sources : MESR - DGESIP ; DGRI - SIES

de la recherche. Elle apparaît régulièrement dans le haut des classements nationaux et internationaux. Dans le classement de Shanghai 2010, l'Université de Strasbourg se situe au 14<sup>e</sup> rang mondial et au 1<sup>er</sup> rang des universités françaises en chimie.

Les sciences du vivant, la biologie et la santé constituent un autre

pôle fort de recherche associant l'université alsacienne, le centre national de la recherche scientifique et l'institut national de santé et de la recherche médicale.

La richesse et la diversité de compétences présentes en Alsace opèrent ainsi une différenciation positive de la région au regard de la concurrence internationale.

## Intensité technologique des secteurs

Selon le classement établi par l'OCDE, les industries manufacturières sont regroupées en quatre ensembles en fonction de leur **intensité technologique** :

- **la haute technologie** regroupe les secteurs de l'aérospatial, l'électronique, les machines de bureau et ordinateurs, la pharmacie, les instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie ;

- **la moyenne-haute technologie** rassemble les secteurs du matériel professionnel, l'automobile, la chimie, le transport, les machines électriques (hors communication) et non électriques (hors bureau) ;

- **la moyenne-faible technologie** regroupe les secteurs du caoutchouc et plastiques, des raffineries de pétrole, des métaux non ferreux, des produits minéraux non métalliques, la sidérurgie, des ouvrages en métaux, la construction navale, les autres industries manufacturières ;

- **la faible technologie** regroupe les industries du papier, imprimerie et édition, textiles, habillement et cuir, alimentation, boissons et tabac, bois et meubles.

## Pour une stratégie de recherche, de développement et d'innovation

La mise en cohérence des énergies et des moyens pour créer des liens entre le monde de la recherche et celui des petites et moyennes entreprises est indispensable pour assurer une recherche performante, innovante et attractive. En Alsace, cette relation doit être renforcée pour les entreprises, par le besoin d'accroître la mise en commun de compétence et de savoir-faire, en application des technologies, en partage de plates-formes et d'équipements de haut niveau.

L'implication des entreprises en matière de recherche se mesure par le nombre de chercheurs qu'elles emploient et par leurs dépenses de R&D. Celle du privé est faible par rapport à d'autres régions. Même si aujourd'hui, la dépense intérieure de R&D des entreprises alsaciennes est supérieure à celle des administrations (57 % de DIRDE et 43 % de DIRDA), c'est la recherche publique qui emploie le plus de chercheurs (54 %).

Le manque ou l'insuffisance d'une vraie stratégie "RDI" (Recherche, Développement, Innovation) dans les entreprises est un handicap pour les économies régionales. Aussi, les acteurs nationaux et régionaux ont-ils instauré des politiques complémentaires, à travers la mise en place des pôles de compétitivité et l'élaboration d'une stratégie régionale de l'innovation.

## L'innovation en Alsace

L'innovation est considérée comme l'un des éléments moteurs de la compétitivité. Elle constitue à la fois un facteur déterminant de la rentabilité des entreprises et de la croissance économique d'un pays, voire d'une région.

L'innovation est partout et ne se cantonne plus à la technologie issue de la R&D. Ce processus doit également faire face à l'adaptation d'un tissu économique en Alsace - toujours très industriel, même si en mutation - composé à la fois de grands groupes et d'entreprises familiales. Les premiers résultats se traduisent par la création d'entreprises innovantes et de projets à haute valeur ajoutée, grâce au développement de l'entreprenariat et à l'action de structures porteuses (incubateur SEMIA).

Fin 2007, le nombre d'établissements dans les secteurs potentiellement innovants (industrie et tertiaire) s'élève à 2 440 en Alsace qui emploient 25 500 salariés. Les établissements "innovants" représentent 2,3 % des établissements concernés au niveau de la France métropolitaine (4,1 % au niveau de la France de province). Tous secteurs confondus, les établissements

potentiellement innovants ont vu leur nombre progresser de 15 % depuis 2004 dans la région, en particulier grâce aux secteurs "Conseils et assistance", "Postes et télécommunications" et "Activités récréatives, culturelles et sportives".

À lui seul, le secteur "Conseils et assistance" regroupe 62 % des établissements "innovants" de la région et emploie 23 % des salariés de l'ensemble des secteurs innovants. Il est de loin le secteur le plus important en nombre d'établissements et d'effectifs salariés. Il est en progression un peu partout en France. Au niveau régional, entre 2004 et 2007, le nombre d'établissements de ce secteur a augmenté d'un tiers (+12 % en termes d'effectifs salariés).

Si les établissements industriels des secteurs potentiellement innovants ne représentent qu'un peu moins de 10 % des établissements "innovants", ils regroupent cependant, avec 13 700 salariés, plus de la moitié des effectifs. Selon les secteurs industriels, la situation est contrastée en termes d'évolution, depuis 2004, du nombre d'établissements et des effectifs employés.

## La valorisation de la recherche et le transfert de technologies en Alsace

L'innovation est le fruit d'un processus global qui relève à la fois du développement et de la protection des technologies, de l'organisation, du marketing, du design, de la créativité, de la stratégie d'entreprise, de l'organisation, des politiques de recrutement, et de toutes les composantes du management.

Avec la mise en place d'une politique volontariste, la valorisation de la recherche publique connaît une forte croissance dans la région : augmentation de 31 % du nombre de brevets déposés en 2007 par rapport à 2004 et de 25 % pour les licences contractuelles dans le cadre des brevets issus de la recherche alsacienne. Le nombre de contrats de recherche enregistre également une hausse par rapport aux années précédentes.

Cette politique s'est accompagnée de la mise en place du réseau Connectus Alsace. Créé en 2006, il a pour vocation de rendre les ressources académiques plus visibles aux entreprises et de favoriser ainsi

### Secteurs potentiellement innovants en 2007

Secteurs	dont					
	France métropolitaine		France de province (en %)		Alsace (en %)	
	Établissements	Effectifs au 31/12	Établissements	Effectifs au 31/12	Établissements	Effectifs au 31/12
Pharmacie, parfumerie et entretien	681	87 016	62,6	67,8	2,2	4,4
Industries des équipements du foyer	423	6 116	65,7	71,7	0,7	1,6
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	1	1 907	100,0	100,0	0,0	0,0
Industries des équipements électriques et électroniques	5 375	132 509	74,7	61,7	2,7	5,2
Chimie, caoutchouc, plastiques	1 004	46 379	80,7	91,0	3,0	4,8
Industries des composants électriques et électroniques	1 446	69 465	75,0	85,2	2,8	1,0
Commerce de gros, intermédiaires	9 776	64 929	54,2	44,6	2,7	2,2
Postes et télécommunications	7 784	167 103	63,9	60,9	2,7	1,8
Conseils et assistance	64 454	359 655	57,5	44,9	2,4	1,6
Services opérationnels	393	2 638	57,8	33,6	3,1	2,4
Activités récréatives, culturelles et sportives	16 771	76 220	38,7	29,5	1,3	2,0
<b>Total</b>	<b>108 108</b>	<b>1 013 937</b>	<b>56,1</b>	<b>55,6</b>	<b>2,3</b>	<b>2,5</b>
<i>dont Industrie*</i>	<i>8 930</i>	<i>343 392</i>	<i>74,1</i>	<i>72,4</i>	<i>2,6</i>	<i>4,0</i>

\* industries des biens de consommation, des biens d'équipement, des biens intermédiaires, et industrie automobile

Source : Insee, CLAP 2007

## Stratégie régionale de l'Innovation en Alsace

les passerelles public-privé dans l'optique de valoriser et transférer les savoir-faire et compétence des laboratoires publics.

Diverses structures en Alsace permettent d'accompagner le transfert de technologies et de compétences, en particulier : les centres régionaux d'innovation et de transfert de technologie (Critt) au nombre de six en Alsace ; les plates-formes technologiques (PFT) au nombre de quatre dans la région ; l'Institut français du textile et de l'habillement (IFTH).

Par ailleurs, l'Agence Régionale de l'Innovation (ARI) assure la coordination des différentes structures d'accompagnement. Renforcée suite à la Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI), elle joue aujourd'hui un rôle central pour développer le réseau régional alsacien de l'innovation et pour piloter la mise en œuvre opérationnelle et les actions de cette stratégie.

En matière de soutien financier, différents dispositifs existent pour favoriser le développement des entreprises par l'innovation. Des aides permettent aux entreprises d'entrer dans un premier processus d'innovation comme le chèque innovation ou le pré-diagnostic propriété intellectuelle. D'autres visent à renforcer les compétences comme la convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE). D'autres encore, telles que le crédit d'impôt recherche ou le dispositif mutualisé Oseo - Région, financent directement les projets.

Encouragée par la Commission Européenne à l'occasion de la mise en œuvre du Programme Européen FEDER pour la période 2007-2013, la Région Alsace a élaboré et adopté en décembre 2009 sa "Stratégie Régionale de l'Innovation en Alsace".

Cette stratégie a pour ambition de renforcer l'efficacité du système régional d'innovation et de formaliser davantage la stratégie régionale, en meilleure cohérence avec les attentes et les besoins du territoire tout en marquant une volonté plus forte de définition de choix prioritaires, une accélération du mouvement, une mobilisation des énergies et des talents et une dynamique régionale nouvelles.

Dans ce cadre, la Stratégie Régionale de l'Innovation vise à répondre à trois grands enjeux :

- être une région entreprenante et innovante en libérant le potentiel d'innovation des entreprises et en agissant sur la qualification des ressources humaines ;
- être une région ouverte, attractive et rayonnante au cœur de l'espace rhénan et de l'Europe, en misant sur l'environnement économique, culturel et scientifique ;
- définir des priorités sectorielles, en faisant le choix de positionner l'Alsace, ses valeurs et ses atouts sur des marchés émergents et en forte croissance.

Pour répondre à ces enjeux, quatre leviers stratégiques ont été définis pour agir de façon transversale sur tous les secteurs d'activité :

- agir sur la culture de l'innovation au sein des TPE-PME et dans la société ;
- développer les compétences et les capacités des entreprises pour mener à bien des démarches d'innovation ;
- favoriser les démarches collaboratives et les partenariats en s'appuyant sur le potentiel de formation et de recherche ;
- promouvoir le territoire, ses talents et ses atouts à l'international.

Autres éléments de réponse aux enjeux, la définition d'axes stratégiques prioritaires, visant des marchés émergents et en forte croissance, dans lesquels l'Alsace entend devenir une région de référence : économie verte, santé bien-être, humanisme et société.

Au travers d'un pilotage État-Région, cette stratégie est mise en œuvre par les acteurs organisés au sein d'un nouvel écosystème régional de l'innovation où il ne s'agit plus "d'administrer" l'innovation mais de définir un nouveau mode de pilotage opérationnel et de suivi des actions qui la nourrissent.

Source : Région Alsace

Depuis 2005, le montant des aides a augmenté du fait notamment de la refonte du crédit d'impôt recherche, de la revalorisation du budget innovation de la Région Alsace et du budget Oseo. On peut estimer le montant annuel de ces aides à environ 40 millions d'euros aujourd'hui.

■  
**François Diogo**  
Région Alsace

### Pour en savoir plus

[www.region-alsace.eu](http://www.region-alsace.eu)

Agence régionale de l'innovation :  
[www.ari-alsace.eu](http://www.ari-alsace.eu)

Dispositif Oseo : [www.oseo.fr](http://www.oseo.fr)

[www.insee.fr/alsace](http://www.insee.fr/alsace) rubrique publications, dossier Atlas de l'industrie en Alsace

L'Atlas de l'industrie en Alsace est un dossier réalisé en partenariat entre l'Insee-Alsace, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Alsace (Direccte Alsace), la Région Alsace et les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Alsace.

Il est composé de 22 fiches sectorielles et de 16 fiches territoriales déjà disponibles, et d'études thématiques.

**Insee-Alsace** : Cité Administrative Gaujot - 14 rue du Maréchal Juin - 67084 Strasbourg Cedex

Tél : (33) 03 88 52 40 40 - Fax : (33) 03 88 52 40 48 - Internet : [www.insee.fr/alsace](http://www.insee.fr/alsace)

**Directeur de la publication** : Guy Bourgey ○ **Rédactrice en chef** : Simone Schnerf ○ **Secrétaire de rédaction** : Chantal Rousselle

**Mise en page** : Thana Kim, Christian Milanani, Patricia Sourine ○ **Cartographie** : Christiane Kuhn

**Maquette** : Carré Blanc - Strasbourg

© INSEE 2011 ○ ISSN : 2104-4945 ○ Dépôt légal : janvier 2011